

2001/2003

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple- Un But - Une Foi  
MINISTERE DE L'EDUCATION



UNIVERSITE CHEIKH  
ANTA DIOP DE DAKAR

**INSEPS**

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DE L'EDUCATION POPULAIRE  
ET DU SPORT

## **MONOGRAPHIE DE FIN DE FORMATION**

**En vue de l'obtention du Diplôme d'Inspecteur de  
l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports.**

### THEME

**La Participation du Réseau des Initiatives  
Urbaines et des Comités de Salubrité à  
l'Assainissement de la Commune de  
Tambacounda.**

M003\_05

*Présentée et soutenue par :*  
**Mr Papa Sallé Awa DEMBELE**

Sous la Direction de  
**Ousmane SANE**  
Ph.D en Sciences de l'Activité Physique

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple- Un But – Une Foi  
MINISTERE DE L'EDUCATION



UNIVERSITE CHEIKH  
ANTA DIOP DE DAKAR

**INSEPS**

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DE L'EDUCATION POPULAIRE  
ET DU SPORT

## **MONOGRAPHIE DE FIN DE FORMATION**

En vue de l'obtention du Diplôme d'Inspecteur de  
l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports.

### THEME

**La Participation du Réseau des Initiatives  
Urbaines et des Comités de Salubrité à  
l'Assainissement de la Commune de  
Tambacounda.**

Présentée et soutenue par :  
*Mr Papa Sallé Awa DEMBELE*

Sous la Direction de  
**Ousmane SANE**  
Ph.D en Sciences de l'Activité Physique



# DEDICACES

Je dédie ce travail à toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à mon éducation et ma formation.

- A Sidy Dembélé, mon père cheminot en retraite. Mes hommages Papa, pour l'éducation de base que vous m'avez inculquée, fondée sur la rigueur et le culte de la volonté.
- A Penda Dansira, ma mère. Mes hommages Maman, pour l'attention toute particulière dont j'ai été l'objet toute ma jeunesse durant pour faire de moi un individu équilibré.
- A Madame Fatou Ngom Dembélé mon épouse, Femme à la bonne étoile, chance à laquelle je ne cesse de croiser les doigts.
- A Ramatoulaye, Viviane et Papa Sidy mes enfants chéris, que mon parcours vous serve d'exemple dans le combat éternel pour la vie.
- A mes frères et sœurs pour qui je représente un modèle en tant qu'aîné d'une famille de neuf bouts de bois de DIEU.

A tous les enseignants et formateurs qui, de l'école primaire de Khombole, à l'INSEPS de Dakar, en passant par le lycée Malick SY de Thiès – le CNEPS de Thiès – l'Université de Leipzig en République Fédérale d'Allemagne, ont contribué à faire de moi un enseignant, un entraîneur, un administratif ou tout simplement un homme destiné à se mettre au service de ses semblables.

# REMERCIEMENTS

Je remercie très sincèrement tous les collaborateurs et partenaires qui ont contribué à la mise en oeuvre de ce projet.

- Les membres du bureau du Réseau des initiatives urbaines de Tambacounda.
- Les membres des bureaux des huit comités de salubrité de quartier.
- Le gouverneur de la Région de Tambacounda en poste en ce moment là.  
Monsieur Saliou Rama KA.
- Les préfets : Moussa Mbaye et lamine Sagna
- Le Maire : Souty Touré et ses adjoints particulièrement les deuxième et troisième
- Le Maire de la Roche sur Yon : Monsieur Jacques Auxiette
- Les chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat que sont : l'Hydraulique et le service de l'Hygiène.
- L'Inspecteur de l'Education Populaire de la jeunesse et des Sports Monsieur Mouhamed Sangharé.
- L'UNICEF
- ENDA TIERS MONDE
- Ousmane SANE professeur à l'INSEPS pour sa disponibilité et ses précieux conseils pendant la rédaction de cette monographie

# SOMMAIRE

<b>Introduction :</b>	<b><u>P.6</u></b>
<b>Chapitre Premier :</b> Présentation de la ville de Tambacounda :	<b><u>P.11</u></b>
<b>Chapitre Deux :</b> Etat des lieux des différentes modes de gestion de l'assainissement communal :	<b><u>P.16</u></b>
<b>Section I :</b> La gestion en régie communale de l'assainissement :	<b><u>P.18</u></b>
<b>Section II :</b> Le partenariat Mairie / Agence d'Exécution des Travaux d'intérêt public (AGETIP) 1 <sup>ère</sup> phase :	<b><u>P.20</u></b>
<b>Section III :</b> Le contrat de ville Mairie / Réseau des initiatives urbaines :	<b><u>P.22</u></b>
<b>Section IV :</b> Le Partenariat Mairie / AGETIP / 2 <sup>ème</sup> phase :	<b><u>P.37</u></b>
<b>Chapitre Trois :</b> Evaluation du contrat de ville Mairie / Réseau des initiatives urbaines :	<b><u>P.39</u></b>
<b>Section I :</b> Enquête sur l'état de propreté de la ville :	<b><u>P.41</u></b>
<b>Section II :</b> Résultats des enquêtes :	<b><u>P.42</u></b>
<b>Section III :</b> Expériences dans la gestion de la filière de l'assainissement communal. :	<b><u>P.43</u></b>
<b>Section IV :</b> Suggestions du forum pour une réorganisation de la filière de l'assainissement communal. :	<b><u>P.51</u></b>
<b>Section V :</b> Suggestions personnelles pour une réorganisation efficace de la filière de l'assainissement communal. :	<b><u>P.54</u></b>
<b>Conclusion :</b>	<b><u>P.57</u></b>

# **INTRODUCTION**

La révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.T.I.C.) de la fin du vingtième siècle, s'est accompagnée d'une remise en question fondamentale de la notion du développement. C'est ainsi que des chercheurs, des universitaires, des experts indépendants ont revisité en profondeur ce concept. Ceci soit dans le cadre de leur recherche, soit en faisant de la consultance pour le compte d'organismes spécialisés du système des Nations-Unies. C'est le cas par exemple du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), dont le but est la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Wolfgang Sachs, chercheur allemand en économie écologique déclare dans un entretien accordé au journal le monde du 27 juin 2000 : « Le développement est un concept du passé ». Pour étayer ses propos, il se place dans une perspective historique. En effet, ce chercheur démontre que les motifs originels du développement sont à chercher dans le besoin que manifestaient les occidentaux en général, et les Américains en particulier pour contenir le communisme. L'un des tenants de cette conception est le président des Etats-Unis (USA) d'Amérique d'alors Monsieur Truman.

L'année 1945 marque la fin de la deuxième guerre mondiale qui consacre la victoire des alliés. Ceci étant, on assiste à l'apparition de deux superpuissances mondiales que sont les USA et l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS). Ces deux blocs dans le cadre de leurs relations, se livrent à une « guerre froide » sans merci.

Dans cette optique les USA voulaient apparaître à la face du monde comme la vitrine, le modèle achevé du développement. Cette pensée du président Truman a des adeptes, comme le président Nehru. Celui-ci prenant l'idée du président américain à son compte déclare que parce que les USA représentent le modèle type du développement, il ne s'agit ni plus ni moins pour les pays du sud que de rattraper les pays du nord,



Surtout sur le plan industriel. Pour Sachs, c'est faire fausse route que de mesurer le développement des pays du sud à l'aune uniquement de l'industrialisation et de la croissance.

Cette conception du développement, conjuguée au présent semble problématique à plus d'un titre. Car avec l'avènement de la mondialisation on assiste à une révolution culturelle sans précédent. Avec la globalisation le monde devient un vaste marché. Les NTIC assurent l'interconnexion entre les peuples.

En somme avec la mondialisation et les NTIC le monde devient un village planétaire. Cela veut dire que les frontières entre les nations disparaissent. L'Etat-Nation s'érode. Il n'est plus ni l'objet ni l'agent du développement. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si les investissements privés dépassent très nettement les investissements publics.

Au total Wolfgang Sachs invite les dirigeants du monde à une nouvelle prise de conscience, car pour lui, la notion de développement mesurée à travers l'industrialisation et la croissance est une utopie.

Cette critique très acerbe du concept de développement par Sachs, est curieusement très proche de celle défendue par l'équipe des experts indépendants qui explorent les principaux sujets de préoccupation de la planète, et qui travaillent pour le PNUD. En effet depuis la publication de leur premier rapport en 1990, ces experts démontrent qu'il n'est pas possible aujourd'hui de se baser uniquement sur le revenu par tête d'habitant pour mesurer les avancées de l'humanité.

Par conséquent d'autres critères doivent désormais être pris en compte. Ces nouveaux critères sont liés à tout ce qui concourt au bien-être de la personne, à savoir la santé, l'éducation, l'environnement, etc. Dès lors le développement apparaît comme l'amélioration constante des capacités des individus en vue de leur permettre de mener une vie heureuse et productive



Après avoir battu en brèche le concept de développement tel que admis tout au début du siècle, il y a lieu de laisser la place maintenant aux décideurs.

C'est en fait eux qui sont chargés de l'émancipation des populations ; ce sont eux qui doivent traduire en actes concrets les idées émises par les chercheurs au bénéfice des peuples.

Pour se faire la prise en compte, à partir de maintenant des nouveaux critères de la notion de développement va se décliner à trois niveaux. Ces jalons ont été posés dans une ordre décroissant, allant du niveau mondial au niveau national en passant par le niveau continental.

Premièrement, il y a eu la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable de Rio en 1992. C'est le premier jalon où les déclarations d'intentions ont été élaborées en vue de faire des recommandations à la communauté internationale.

Le deuxième jalon a été posé pour nous les africains en Côte d'Ivoire. C'est en effet au séminaire d'Abidjan en février 1996, que le décideurs et les experts ont entériné les bases nouvelles d'une politique africaine de gestion durable de l'assainissement..

Enfin le troisième jalon a été posé en terre sénégalaise, avec le séminaire de Thiès en mars 1996 qui a vu le lancement du programme Approvisionnement en Eau Potable, Assainissement, Hygiène, Environnement (A E P A H E).

Que ce soit à Rio au Brésil, Abidjan en Côte d'Ivoire, ou Thiès au Sénégal. Ces assises ont marqué de manière solennelle l'éveil des consciences des dirigeants. Ils ont donc été suffisamment sensibilisés sur les dangers permanents qui menacent notre existence. Ces dangers ne sont paradoxalement rien d'autre que le fait des hommes. Leurs activités incontrôlées constituent une agression de l'environnement, surtout avec l'industrialisation galopante.

La conséquence de cet état de fait est une production à grande échelle de biens de consommation. Les économistes nous apprennent, que la production nécessite la destruction des consommations intermédiaires, que sont les matières premières, le carburant etc. La destruction des consommations intermédiaires entraîne la propagation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ce qui affecte à terme la couche d'ozone qui nous protège des rayons ultraviolets du soleil. On assiste à un réchauffement continu de la terre, à un relèvement du niveau de la mer à tel enseigne que certains pays qui se situent au niveau de la mer comme les Pays Bas sont menacés de disparition.

Les économistes nous apprennent encore une fois, que le ménage est considéré comme l'agent économique spécialisé dans le domaine de la consommation. A ce niveau aussi on assiste au même phénomène, mais dans une moindre ampleur. Consommer, soit dit en passant, c'est détruire les biens produits par les entreprises. Là aussi on constate une non maîtrise des restes, des détritrus issus de cette consommation. Et cela entraîne le spectacle auquel nous assistons : une accumulation des immondices qui caractérise toutes les villes du Sénégal. Ces deux phénomènes suffisent à eux seuls pour démontrer l'action néfaste de l'homme sur l'environnement. Ce qui hypothèque sérieusement le développement vu sous l'angle du PNUD.

Pour éradiquer ce fléau de l'accumulation des tas d'immondices de la surface de nos villes, il y a lieu d'associer tout le monde, les jeunes plus particulièrement, tel que le stipule d'ailleurs le programme national d'action pour l'environnement. C'est dans cette optique que nous nous intéressons dans cette étude de montrer comment les jeunes de Tambacounda ont apporté leur pierre à l'effort d'assainissement ?

Il s'agit essentiellement de répondre aux questions ci-après :

Quels sont, sur les plans institutionnel et réglementaire la forme d'organisation des jeunes, pour être associé à l'effort d'assainissement de la commune ?

Quel est leur modèle d'organisation sur le terrain ?

Quels sont les répercussions sur les plans économique et financier ?

Quel est le niveau de prise de conscience des populations à prendre une part active à l'effort d'assainissement ?

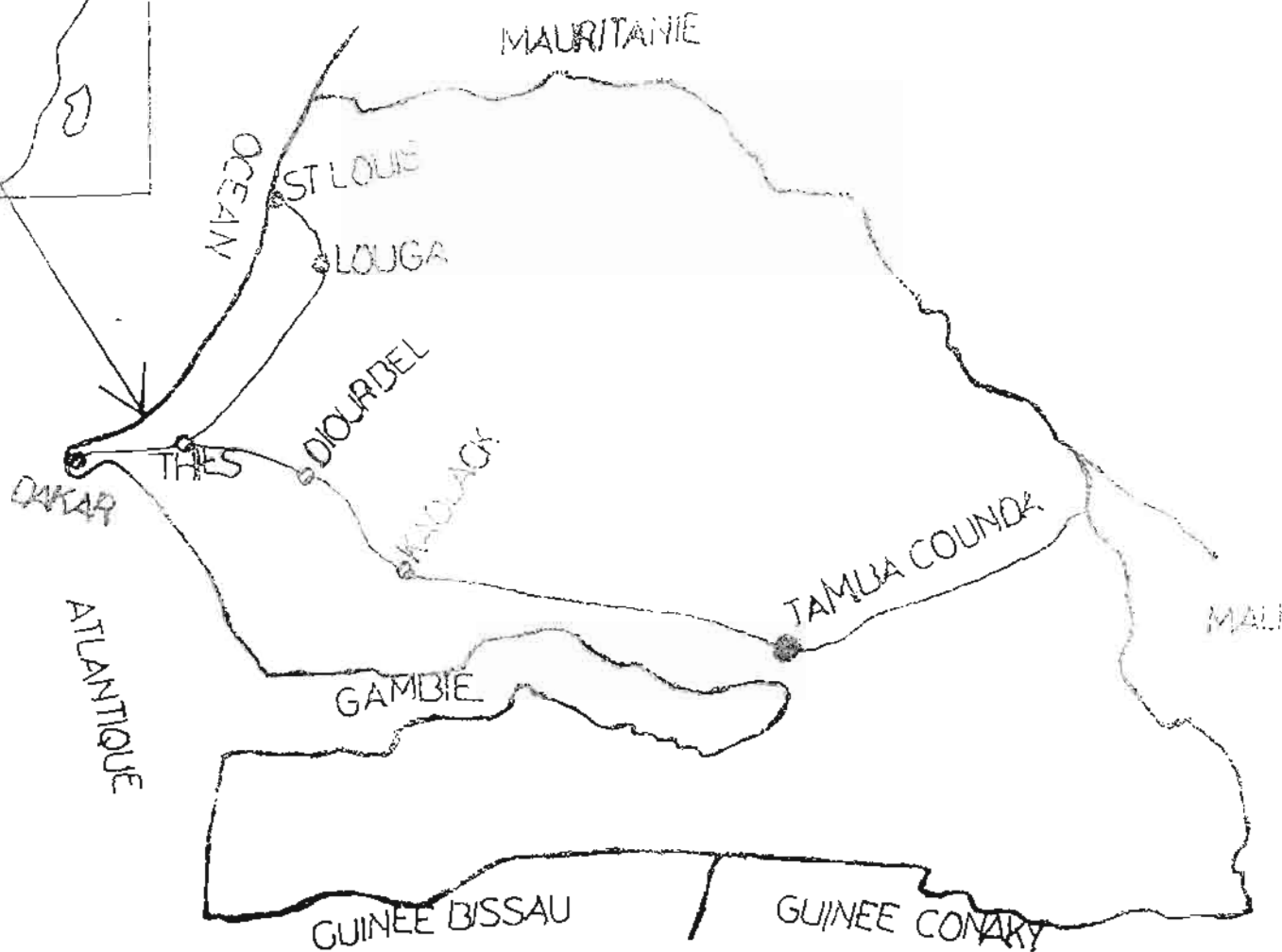
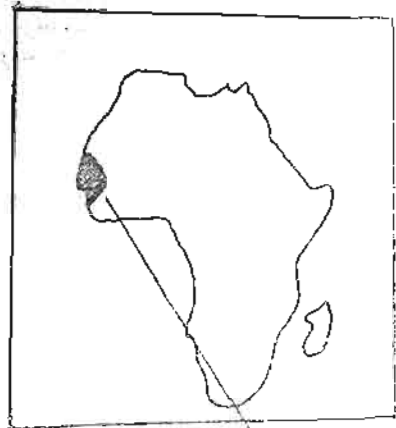
Pour traiter du sujet nous allons dans un premier temps faire le diagnostic de la situation de gestion de l'assainissement dans la période d'avant 1996. Puis dans un deuxième temps nous allons voir la *thérapeutique* qui a été proposée c'est à dire avec le partenariat entre les autorités communales et les jeunes à travers leur organisation dénommée Réseau des initiatives urbaines (RIU) et Comités de salubrité de quartier (CS).

En troisième et dernier lieu, nous allons évaluer les forces et les faiblesses de la mise en œuvre de ce partenariat en vue d'envisager une réorganisation de la filière de l'assainissement.

## CHAPITRE PREMIER

### **PRESENTATION DE LA VILLE DE TAMBACOUNDA**

SENEGAL: SITUATION DE LA VILLE DE TAMBA COUNDA



ECH: 100km

Situé à quatre cents soixante cinq (kilomètres (465) Km de Dakar, la capitale du Sénégal, Tambacounda se trouve à la croisée des chemins entre le Mali la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, la Mauritanie et la Gambie. Tambacounda est donc une ville carrefour. Elle a été fondée par un chasseur du nom Tamba qui habitait ces lieux après l'éclatement de l'empire du Mandé. Tambacounda signifie en bambara : chez Tamba. Son occupation par les colons français s'est faite au début de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Puis cette bourgade a été ensuite érigée en escale ferroviaire qui s'est par la suite développée par vagues migratoires avec l'arrivée des employés du chemin de fer.

Tambacounda est devenu chef lieu du cercle du Niany Ouly en 1920 et en commune mixte le 1<sup>er</sup> décembre 1952 par arrêté n°7562.

En 1960 le Sénégal accède à la souveraineté internationale. Le pays connaît alors sa première division administrative en sept régions (Cap Vert, Thiès, Diourbel, le fleuve, sine Saloum la Casamance et Sénégal oriental). Tambacounda connut une nouvelle promotion en devenant capitale de la région du Sénégal oriental. Et ceci jusqu'en 1984, date à laquelle une nouvelle dénomination des régions empruntent aux capitales leurs désignations. La région du Sénégal oriental devient alors la région de Tambacounda.

Avec le décret 83. 27 du 5 juillet 1983 portant délimitation du périmètre communal, la commune a été divisée en huit quartiers : les quartiers : Escale ou liberté et dépôt qui datent de 1916. Le quartier pont créé en 1939. Le quartier médina coura en 1956, Abattoir et plateau datent de 1972 et les quartiers les plus récents camp Navetanes et gourel diadie quand à eux datent de 1983. Le relief y est accidenté avec site présentant une cuvette profonde de vingt mètres cernée par trois plateaux latéritiques les températures y sont élevées avec des minima de 18 à 25° de décembre en janvier et des maxima de 34 à 44° de mai en juin.

La ville couvre une superficie de 77,58 Km<sup>2</sup> avec une population de 64.558 habitants en 1999. Le taux d'accroissement annuel est de 4,03%

Cette population est composée d'une mosaïque d'ethnies avec la présence de mandingues, de pullars, de ouolofs, de bassaries, de diolas etc... avec cependant une prédominance du groupe mandingue. L'islam et le christianisme sont les deux religions pratiquées.

La plupart des habitations sont construites en banco (mélange de terre d'argile et en niveau de raz de chaussée. Mais avec le dynamisme de l'immigration on voit désormais de plus en plus des habitations à étage avec raz de chaussée plus un. Sur le plan économique, il y a un paradoxe car malgré l'immense potentialité de la région en ressources minières la ville fonctionne comme un centre administratif au lieu d'un pôle de croissance capable de promouvoir l'essor économique.

Le tissu industriel y est très pauvre, il est limité à la seule unité dans ce domaine la Société de Développement des Fibres textiles (SODEFITEX).

A cela s'ajoutent quelques boulangeries, un centre frigorifique de fabrique de glace, un abattoir, un dépôt d'hydrocarbure. L'artisanat est le seul moyen de survie d'une partie importante de la population.

Le secteur tertiaire y est partiellement dynamique avec la présence de huit marchés et cinq établissements financiers : la Loterie Nationale Sénégalaise (LONASE), le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), la Société Générale de Banques du Sénégal (SGBS), la Caisse nationale pour le Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) et le Crédit Mutuel de l'Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS).

Sur le plan des infrastructures routières, Tambacounda compte six kilomètres de routes bitumées, et compte tenu de la nature du terrain, les constructions des routes ont été minutieusement étudiées. Sur plan des infrastructures sanitaires, un effort reste à faire car la ville dispose d'un hôpital régional, d'un district sanitaire, d'un service des grandes endémies, d'une infirmerie du camp militaire, d'un centre de protection maternel et infantile, de quatre dispensaires municipaux et de deux cliniques privées.



Sur le plan des infrastructures scolaires, la ville dispose d'un lycée, de six collèges dont deux privées, d'un centre d'entre aide scolaire, de treize écoles primaires dont trois privées également. Les infrastructures sportives sont constituées d'un stade régional, de deux terrains multifonctionnels. Les installations du lycée, du collège Jean XXIII, du camp militaire et du camp navétanes. Sur le plan des infrastructures de loisirs nous avons quatre hôtels et une auberge, deux discothèques en plus du cercle messe des officiers du camp Mamadou Lamine Dramé.

## **CHAPITRE II**

### **ETAT DES LIEUX DES DIFFERENTS MODES DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL**

La gestion de l'assainissement est du ressort de la municipalité de par la législation c'est connue. Cependant cette gestion quotidienne par elle paraît utopique, vu l'ampleur du phénomène et la modicité de ses moyens logistiques et humains. Au résultat le constat est la Tambacounda est une ville sale où les tas d'immondices jonchent le sol partout. Et surtout les sachets plastiques ennemis numéro un de l'écosystème particulièrement sur le « Mamacounda » (un affluent du fleuve Sénégal, qui traverse la ville d'est en ouest, il est sec en saison sèche et inonder hivernage). Il se pose donc une impérieuse nécessité de trouver des solutions innovatrices c'est pourquoi la municipalité signera à partir de 1994 beaucoup de conventions de partenariat faisant intervenir plusieurs types d'acteurs appuyés par les bailleurs de la coopération multilatérale tout comme ceux de la coopération bilatérale. Des acteurs issus du secteur public ainsi que du privé et du mouvement associatif. L'objectif principal étant de créer la synergie nécessaire pour trouver des solutions à cet épineux problème. Tambacounda est une ville sale où l'on constate une prolifération des dépôts sauvages. Ces dépôts sauvages, on les retrouve dans les maisons abandonnées, et les impasses. Selon un rapport d'Enda Ecopop de l'an 2000, la quantité d'ordures produite à Tambacounda est relativement importante, elle est d'environ de deux milles quatre vingt deux mètres cubes (2082 m<sup>3</sup>) par mois. Leurs natures indiquent qu'elles sont constituées de trois sortes à savoir= les sachets plastiques, les métaux et les restes d'aliments.

Une bonne partie de ces ordures est déversée dans le lit du « Mamacounda ». Ce qui n'est pas n'est pas esthétique, vu la position centrale qu'occupe ce cours d'eau dans la ville. Cela expose les immondices à la vue des passagers en partance pour la Casamance, et qui traversent la ville de Tambacounda en empruntant des routes qui surplombent la fameuse rivière. Et plus grave ; ce cours

d'eau à force de recevoir les ordures a vu son fond se relever, jusqu'a se confondre par endroits au lit majeur. Ce qui entraîne des inondations suite au débordement du mamacounda, et on assiste à des déplacement de la population à chaque saison fortement pluvieuse. Des lors on peut affirmer sans risque de se tromper que les ordures sont responsables des perturbations de l'écosystème de la rivière. Par ailleurs l'amoncellement des ordures à des conséquences désastreuses sur la santé individuelle et collective. Du fait que certaines maladies connues le péril fécal, le choléra et surtout le paludisme qui est l'une des plus grandes causes de mortalité, surtout infantile au Sénégal et en Afrique, trouve la des conditions favorables de propagation rapide. Durant la multiplicité des maux, la municipalité tente la participation communautaire en impliquant d'autres acteurs pour rendre la ville propre. Elle est soutenue en cela par l'état et ces services déconcentrés avec comme support le nouveau code des collectivités locales.

### **Section 1 LA GESTION EN REGIE COMMUNALE DE L'ASSAINISSEMENT.**

Ce type de gestion n'est pas spécifique à la ville de Tambacounda. On la retrouvait dans presque toutes les villes africaines. A Tambacounda, c'était la pratique avant l'avènement des programmes de partenariat. Il se caractérisait par des formes de prestation héritée de l'ère coloniale c'est à dire : La gestion des ordures de la commune, par la commune elle même. A Tambacounda il y avait quinze manœuvres commis dans ces fonctions avec comme matériel en tout et pour tout un tracteur un camion benne et une pelle mécanique en mauvais état.

Ce matériel était inadapté un l'état de la voirie urbaine .La maintenance était réussie problématique : Les dépenses étaient partiellement couvertes par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont l'assiette et le recouvrement étaient tout aussi hypothétique. Les résultats de cette pratique sont par conséquents médiocres sur le terrain avec un personnel pléthorique par rapport au service

rendu et sous encadré. Le matériel était en grande partie immobilisé, faute d'amortissement. Le budget en perpétuel déficit. Ce qui entraîne un taux de collectif en constante baisse atteignant parfois des taux catastrophiques. Les pratiques conceptuelles à l'origine de ces situations sont technocratiques axées sur des objectifs reproduisant les objectifs antérieurs en terme de réintroduction de matériels mécanisés, de transport vers une décharge pourtant souvent hypothétique.

- Une compensation financière des dépenses municipales par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dont on s'attend toujours à une amélioration à terme.
- Le budget de fonctionnement et le renouvellement du matériel est soit insuffisant, soit absent. Il n'y a jamais eu de propositions audacieuses sur les plans institutionnel et financier.
- L'accent était plutôt mis sur l'investissement en matériel et en installation, ce qui a engendré des coûts importants et n'apportent aucune garantie sur le fonctionnement et le renouvellement du système : ce qui est une illustration magistrale d'un développement non durable.
- Après les années 1994, nous assistons à un tournant décisif caractérisé par un changement radical dans la gestion de l'assainissement communal. Le principe du service public qui dominait jusque là, va être remis en cause et de nouveaux objectifs apparaissent : Ces objectifs ont pour noms : la réduction du flux des ordures par la valorisation ; la protection de l'environnement mais aussi et surtout l'emploi des jeunes. La gestion de l'assainissement communal passé progressivement à Tambacounda comme dans beaucoup de communes africaines d'une logique de service public, commandée par l'hygiène à une logique d'environnement ,c'est à dire a son impact sur le milieu naturel.

## **Section II - LE PARTENARIAT MAIRIE/AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'INTERET PUBLICS (AGETIP) PREMIERE PHASE**

Le partenariat Mairie/AGETIP est le premier programme de partenariat qu'a connu la ville, dans le domaine de la salubrité, pour assainir la commune. Il a pu avoir lieu grâce à un financement de la caisse française de Développement (CFD), pour un montant de cent soixante quinze millions de francs (175 000) CFA, ceci pour servir de mesure d'accompagnement à la dévaluation du franc CFA intervenu en 1994.

Sous la coordination de l'AGETIP, ce programme a permis l'enlèvement des ordures ménagères, à l'aide de charrettes par les jeunes de la ville équipés en petit matériel de collecte (pelles, pic, râtaux, fourches, brouettes). En collaboration avec la municipalité des endroits sont choisis dans les quartiers pour servir de dépotoirs d'ordures. Ils doivent effectuer un volume de travail de six rotations par jour, des ménages vers les dépotoirs. Les jeunes collecteurs recevaient une bourse variant de vingt cinq mille (25.000) à trente cinq mille (35.000) francs CFA. Ce programme se caractérisait par la gratuité auprès des ménages.

Tout comme dans la gestion en régie communale, la logique de service public adoptée dans la gestion de ce programme de partenariat n'a pas rendu ce projet viable du fait de la non participation financière de la commune et des ménages, ne serait-ce que pour assurer les salaires des collecteurs à long terme. Car force est de reconnaître que, quelle que soit l'importance de la somme octroyée par la CFD, à force d'y puiser, elle s'épuise. Et c'est ce qui s'est passé. Ce programme de partenariat a prématurément pris fin, au grand dam de tous.

Mais avant de mettre la clé sous le paillason, l'AGETIP a pris le soin de restituer son petit matériel de collecte à la mairie, qui à son tour l'a restitué au RIU. Elle a aussi réalisé deux infrastructures pour la commune : l'unité de compostage du quartier Gourel-Diadié et l'édicule public du marché central.

## L'Hôtel de Ville de TAMBACOUNDA



## Vue du « Mamacounda » en Saison Sèche





### **SECTION III : LE CONTRAT DE VILLE MAIRIE / RESEAU DES INITIATIVES**

Le 14 octobre 1997, la municipalité signe son deuxième programme le partenariat dans le cadre de la gestion de l'assainissement communal. Mais cette fois ci il s'agit d'une révolution majeure dans le cadre de son approche, car, le contrat est paraphé avec propre société civile : Le RIU de Tambacounda. Et ceci selon les termes de référence du programme approvisionnement en eau potable amassement hygiène environnement (A, E, P, A, H, E.) Un programme du gouvernement du Sénégal que le fond des nations unis pour l'enfance (UNICEF) a bien voulu financer dans le cadre de la coopération multilatérale. AEPAGE est un programme multidimensionnel, donc constitué de plusieurs volets. En, dehors, du volet concernant l'assainissement qui nous intéresse particulièrement, tout en résorbant le chômage. Ce programme contient d'autres volets non moins importants comme l'accès à l'eau potable, la construction de latrines dans les ménages etc...

Sa matérialisation à réunis plusieurs acteurs : Comme le ministère de la ville, l'UNICEF, la mairie, la RIU, les services techniques de l'hydraulique et de l'hygiène. Dans son volet assainissement communautaire, l'objectif principal du projet est d'impliquer les populations à travers le mouvement associatif. Dans une approche quartier avec les associations fédératives dénommées comité de salubrité de quartier (CS). Ceci dans le but de favoriser la pérennisation du système de collecte si toutefois le programme arrivait à son terme avec un retrait des bailleurs Pour atteindre cet objectif majeur l'appropriation de ce programme par les comités de salubrités est incontournable Ainsi sur injonction du gouverneur, président du comité de pilotage du programme AEPAGE. Il a été procédé à la mise en place des comités de salubrités dans les huit (8) quartiers que compte la commune de Tambacounda. Ceci sous la supervision

d'une commission composée du représentant du maire du service de l'hygiène et de l'hydraulique. La mise en place de ces structures a eu lieu du 8 janvier au 10 février 1996.

Puis dans la foulée la mise en place du RIU a suivi le 5 mars de la même année, pour fédérer les comités de salubrité au niveau communal ce qui a permis au RIU de participer au séminaire de Thiès dans le même mois qui a vu son installation. Ce séminaire a vu la participation d'imminents spécialistes en gestion urbaine, des maires des communes ciblées, des préfets et des gouverneurs chargés du développement. Votre serviteur a eu l'honneur d'être élu par ces pairs président du RIU à l'occasion de cette assemblée constitutive. Présenté par son quartier, le quartier Médina-Coura dont il est le vice président du CS, soutenu par un quartier satellite du sein le quartier Gourel-Diadié. A ce titre j'ai naturellement participé au séminaire de Thiès. Et à mon retour au bercail, j'ai donc organisé une réunion pour faire la restitution des travaux de Thiès. Après cette réunion la machine a été mise en branle. Dans un premier temps, tous les CS ainsi que le RIU, doivent être érigés en groupement d'intérêt économique (GIE). C'est seulement après cela que nous allons détenir la personnalité morale, et être inscrit au registre de commerce. Le RIU et les CS se sont donc astreints à cette exigence de la loi. Puis le RIU à signer le contrat de ville qui doit sceller le partenariat avec la commune, sous le parrainage du préfet du département, Président du comité de pilotage départemental du programme AEPAGE. Le contrat de ville fixe des obligations aux différents acteurs. Principalement au RIU et à la Mairie, avec un encadrement rapproché du comité AEPAGE. Ce comité est composé du représentant de l'Etat et des services déconcentrés en plus des deux principaux partenaires.

Le contrat de ville stipule que la gestion de la filière de l'assainissement communal est une responsabilité partagée, systématisée dans une organisation que l'on peut décrire à travers ce tableau.

<b>1<sup>ère</sup> étape</b>	Conditionnement à domicile	Collecte et Transport	Dépôt relais
<b>2<sup>ème</sup> étape</b>	Dépôt relais	Collecte et Transport	Dépôt Central
<b>3<sup>ème</sup> étape</b>	Dépôt Central	Centre de Tri	Recyclage

Au niveau de la première phase du processus, nous avons le conditionnement à domicile : il est assuré par les ménages. Il consiste à rendre les maisons propres en balayant les chambres les cours et les seuils. Les ordures regroupées sont mis en sacs ou dans des récipients ( bassine, seaux) décrivés, ou parfois dans les bacs à ordures mis à leurs disposition par le projet. Ces bacs sont placés à raison de mille cinq cent francs CFA (1.500 F), s'il s'agit d'un tonneau vide coupe en deux ou de deux milles cinq cents Francs (2.500 F) si c'est un récipient en matière plastique.

La collecte et le transport sont du ressort des comités des salubrités. Ils acheminent les ordures prè-collectées dans les foyers vers les dépôts relais désignés par arrêté du Maire, et situés dans les quartiers. Ce travail, les CS le font à l'aide de charrettes à traction asine, et avec de petits matériels de collecte (brouettes, pics, pelles, foudres, râteaux). Les collecteurs sont équipés de bottes, gangs, masques à nez, à bouches par l'UNICEF. La périodicité de la collecte est fixée à deux jours d'intervalle. La contribution financière des ménages est fixée à Sept Cent Cinquante francs CFA par mois.

La deuxième phase du processus selon les termes du contrat de ville relève de la responsabilité de la municipalité, qui a son tour doit récupérer les ordures déposées par le CS au niveau du dépôt relais, et les transférer au dépôt central situé au Nord du quartier Gourel-Dadié. En outre, pour renforcer les capacités financières du RIU, la municipalité doit lui rétrocéder la moitié de la TEOM, mais aussi la gestion les bornes fontaines et des édicules publics.

La troisième phase du Processus se situe au niveau du dépôt central. Le choix de Gourel-Dadié pour acheminer les ordures se justifie du fait que, c'est à ce niveau que l'unité de compostage a été bâtie lors de la première phrase du programme de partenariat entre la mairie et l'AGETIP. C'est aussi à ce niveau

que l'on trouve le centre de tri. Ces deux infrastructures doivent relever de la responsabilité du RIU. Cependant lors de la signature du contrat, la Mairie exige que le RIU subisse une formation technique préalable pour pouvoir gérer ce genre d'installation. Les obligations du RIU aux termes du contrat de ville sont les suivantes :

- Promouvoir, accompagner et valoriser les initiatives locales, destinées à restaurer le cadre de vie des populations de Tambacounda.
- De contribuer à la définition des approches locales de résolutions des problèmes posés.
- De faciliter l'élimination des risques de blocage des actions à entreprendre par les groupements et associations de quartier.
- De rechercher une bonne adhésion des populations aux actions à entreprendre.
- De participer au renforcement de la capacité institutionnelle des groupements et associations choisies.
- De créer des projets en vue de leur pérennisation par les populations, une fois le financement obtenu.

En un mot le RIU est la courroie de transmission entre les associations et les pouvoirs publics en matière d'assainissement et de mise en oeuvre de projet, surtout chez les jeunes.

En vu de la matérialisation des obligations consignées dans le contrat de ville, RIU s'est établi un planning de réunion au niveau de son bureau communal. Et aussi au niveau de la base c'est à dire au niveau des comités de salubrité de quartier.

Au niveau suprême les réunions avaient pour but d'harmoniser les interventions à l'échelle de la commune. De préparer l'arrivé des missions de supervisions et de contrôle sur le terrain et enfin, d'étudier toujours ensemble les modalités de distribution de matériel reçu de l'UNICEF et d'autres partenaires. Cela a été le cas lorsqu'il s'est agit de distribuer les quatorze (14) charrettes reçues de

l'UNICEF. C'est en réunion qu'il a été convenu que la distribution se ferait comme suit : Six (6) comités réservons deux (2) charrettes chacun, et les deux (2) comités restants une (1) charrettes chacune. Le partage a été effectué le 18 Mai 1997 et sans contestation. Il en a été de même pour la distribution du petit matériel reçu le 10 Avril 1997 : Matériel composé de quarante (40) brouettes, deux cents cinquante (1250) poubelles en fer, trente (3 ) pic avec manche, soixante treize(73) fourches avec manche, cinquante et une paires de gang en cuir, soixante (60) paires de pelles rondes, soixante (60) râtaux, cent(100) cache-nez. Tout ce petit matériel a été partagé par le Président du RIU aux CS et le reliquat devrait être géré par le RIU. Ce reliquat sera mis à la disposition des associations, qui auront fait la demande en vue d'organiser des séances d'investissement humain ; pour rendre propre les places publiques, les cimetières ou pour éliminer les dépôts sauvages.

Une correspondance a été envoyée par le président du RIU au gouverneur président du comité régional de pilotage du programme AEPAGE, pour un décaissement de deux cents cinquante milles (250.000<sup>F</sup>)

Par l'achat de dix (10) ânes. Ceci en référence au virement de crédits effectuée par l'UNICEF : pro/ E2/ KS/ 96. 28. Le gouverneur a accepté la demande et a mis le président du RIU en rapport avec le préfet, président du comité départemental de pilotage du programme AEPAGE. Le chèque a été établi et le décaissement a en a lieu à la société générale de banques (SGBS) sise a Tambacounda. La remise du chèque a été effectuée auparavant par le directeur de cabinet du gouverneur. Monsieur Goumalo sall, vendeur de bétail sis au quartier Médina Coura a été notre fournisseur. Avec une visite médicale préalable de la bête par un agent technique d'élevage, l'achat pourrait se faire. Le partage s'est effectué auprès du CS à raison d'une bête par quartier. Les deux restantes seront données à deux quartiers qui ont perdu leurs bêtes. Cette opération a eu lieu le 14 mai 1997. La mobilisation sociale est aussi un volet important du programme. Elle doit se faire aussi bien en amont, en cours,

qu'en aval de l'exécution du contrat de ville. D'ailleurs c'est pourquoi dès le début deux animateurs de quartier ont été formés dans ce sens pour le lancement du programme. Ils avaient pour tâche principale de mobiliser toutes les ressources humaines autour du projet, particulièrement les jeunes et les femmes. Ceci en vue de créer la synergie nécessaire autour de la problématique de l'assainissement de la commune. Condition sine qua non pour le succès de cette nouvelle approche communautaire de la gestion du cadre de vie des populations de Tambacounda. Il s'y ont attelés avec beaucoup de dévouement en sensibilisant les associations sportives et culturelles (ASC), les groupements de promotion féminine (GPF), les FANS CLUB etc..... le comité de salubrité est en fait une fédération de toutes ces associations à la base, au niveau du quartier. Si cette jonction a pu se faire, c'est grâce au travail remarquable accompli par ces animateurs de quartiers. En dehors des affaires courantes citées plus hauts et qui est le lot quotidien du RIU. Le Président du RIU a parrainé la création de trois structures œuvrant dans la filière de l'assainissement. Il s'agit du Gie Xel Ak Xalat, d'une entreprise de collecte d'ordures (ENCOR) et des frères Wagué. Par ailleurs le président du RIU a encadré le stage d'un technicien supérieur en sciences de l'environnement envoyé à Tambacounda par l'université de la Roche sur Yon en France. Le Gie Xel Ak Xalat est une création de Madame Mariama Togo Guindo. Formé au début du programme c'est à dire au niveau de la phase teste ou il n'y avait que deux quartiers ciblés pour le lancement des opérations sur le terrain ; à savoir les quartiers Dépôt et Médina Coura. Elle a pu bénéficier d'une formation d'animatrice de quartier et de recyclage des sachets plastiques. Elle a suivi cette formation avec un autre jeune représentant de l'autre quartier. Dynamique, son GIE s'active dans la récupération, le traitement et le recyclage des déchets plastiques. Ces déchets plastiques sont désinfectés, puis transformés en objet d'art et d'ornement. Elle est aidée en cela par un groupe d'élèves qu'elle a recruté. Elle travaille à l'aide d'un appui en petit matériel qui lui a été octroyé par l'UNICEF par notre biais.

Son GIE est établi au quartier Dépôt, d'où elle est membre du CS. Elle reçoit fréquemment la visite de nombreux touristes, qui à l'occasion se procurent ces objets qui les fascinent Ceci moyennant une petite somme d'argent Il y a aussi que le GIE expose ces produits lors de la célébration journée de l'environnement ou bien à l'occasion de salons d'emploi. D'autres recycleuses de déchets plastiques ont été formés dans le cadre du projet, mais elles n'ont pas eu le dynamisme de Madame Mariama Togo Guindo.

La deuxième structure à recevoir l'appui du RIU est l'entreprise de collecte d'ordures (ENCOR) de Monsieur Oumar Aziz Ly.

Son entreprise est établie au quartier Liberté. Ancien membre du CS du quartier Liberté dont il était le trésorier adjoint, il y démissionne suite à des malentendus avec les autres membres du CS puis il se lance seul dans la collecte moyennant une rémunération identique à celle des comités de salubrité. Pour cela il lui fallait nécessairement l'aval du RIU qui lui demande d'opérer là où les CS sont absents, afin de ne pas créer de concurrence déloyale contre les CS. Il faut noter que cela lui était possible car Oumar représentait à lui seul plus de 50% du CS. Il disposait de son propre matériel composé d'un tracteur muni de benne. Ce qui lui permettait d'aller plus vite que les charrettes des CS et de pouvoir transporter une quantité relativement importante d'ordures sans trop se fatiguer. Avec une ponctualité rare dans son service, il a fini de domestiquer sa clientèle et à la fin de l'année 1998, il disposait de cent soixante dix (170) ménages au quartier abattoirs, cent soixante quinze (175) au quartier médina cour a, quarante trois (43) au quartier pont.

Avant de voir ses ordures collectées par ENCOR, les clients sont conviés à signer une convention d'où sont mentionnées la périodicité de la collecte et la redevance à payer chaque mois. Ce paiement peut varier entre sept cent cinquante (750) et mille francs (1000) selon qu'il s'agisse d'une collecte biquotidienne ou journalière. Son personnel est composé de quatre collecteurs



qui travaillent quatre heures de temps par jours. Ils perçoivent vingt milles francs (20000 F) par mois, chacun comme salaire.

Avec le respect des ses engagements ses clients unanimement satisfaits de son travail et par conséquent ne tardent pas à payer leurs factures à la fin de chaque mois. Aujourd'hui ENCOR est un modèle de réussite dans la filière de l'assainissement car après six ans d'expérience Oumar s'est acheté un taxi, il en est lui-même le chauffeur et il s'attelle à mettre son jeune frère dans la filière car avec la détérioration du matériel des CS et le manque d'amortissement ceux ci tombent dans la léthargie. Et pas ricochet le nombre de clients de ENCOR ne cesse de croître. ENCOR déverse ses ordures non pas au dépôt central du quartier Gourél Diadié mais derrière le camp militaire. Et à ce niveau, il y'a un phénomène extraordinaire qui a été noté. Il y a des femmes des quartiers environnants à cette décharge qui s'adonnent au tri de ces ordures. Elles en récupèrent des papiers d'emballage de cube Jumbo, des sachets de thé vides. Puis elles participent aux jeux concours proposés par ses sociétés, lorsqu'elles totalisent le nombre de produits vides demandés. Elles en gagnent des seaux, des bols, des ustensiles de cuisine, des chaises etc....et parfois font des cadeaux à Oumar, avec ces produits gagnés lors des tirages. Ce qui est absolument fantastique et est un exemple réussi de tri et de revalorisation des ordures et cela d'une manière spontanée et avec l'esprit de créativité. Le seul hic, c'est que ces femmes ne sont pas assez protégées pour se livrer à un tel travail. En effet, elles trient les ordures sans gangs, sans cache-nez, ce qui est très dangereux pour leur santé.

Peut être faudrait-il amener ces femmes à s'organiser pour formaliser leurs activités, afin de s'adonner au tri avec beaucoup plus de sécurité.

La troisième structure à bénéficier de l'appui du RIU pour s'insérer dans la filière de l'assainissement est localisée au quartier pont. Il s'agit des frères Wagué. Ils ont eux aussi créé leur propre groupe de collecte des ordures ménagères. Puis ils ont décidé de s'investir. Pour cela, ils se sont achetés deux

charrettes, deux ânes et ont demandé l'autorisation du RIU. Après l'étude de leur demande, l'autorisation leur a été offerte tout en leur fixant leur Zone géographique d'intervention. Le même principe qui a soutenu l'autorisation délivrée à ENCOR, c'est à dire éviter la concurrence déloyale avec le CS. Pour les encourager le RIU leur a octroyé un appui en petit matériel ( drid, bleu, gangs, cache-nez ). Il leur a été aussi demandé de ne pas déroger à la règle qui consiste à fixer la participation communautaire à sept cent cinquante francs ( 750F ), pour éviter les disparités ou les contradictions au niveau des ménages. Le contrat de ville fait des obligations à deux autres structures non moins importantes comme le ministère de la ville et le comité AEPAHE.

Concernant le ministère de la ville, il s'attachera en collaboration avec les départements impliqués dans le programme à favoriser au sein du comité AEPAHE de Tambacounda, des débats d'orientations générales, tant du point de vu des projets de quartier que des formes et méthodes de collaboration.

- De développer de façon pratique la synergie entre les différents acteurs.
- Evaluer les activités en cours, et formuler les avis sur la nature des activités à entreprendre et faire des propositions.
- Faire remonter toutes les informations utiles et à temps au comité national de pilotage du programme AEPAHE.
- Aider à la mobilisation des ressources matérielles et financières nécessaires au bon fonctionnement des projets de quartier.
- Veiller au respect des obligations des différentes parties contractantes.
- Concernant le comité de pilotage du comité AEPAHE, Il est présidé au niveau régional par le Gouverneur, au niveau départemental par le Préfet. Sous la direction du Gouverneur le comité s'engage à :
  - Participer à l'identification des Associations de quartier capables de réaliser correctement un projet de gestion de l'assainissement.
  - Assurer le suivi et l'évaluation permanente des projets de quartier.

- Rédiger et envoyer à temps les rapports d'exécution technique et financier des projets au comité national de pilotage du plan AEP/AHE.
- Et enfin aider au renforcement de la capacité du RIU
- L'encadrement, la formation et le suivi sont assurés sur le terrain par les services de l'hydraulique et de l'hygiène.

Concernant le service d'hygiène son action est soutenue par la loi 83.71 du 5 juillet 1971 portant code de l'hygiène, selon l'esprit de cette loi, ce service a trois orientations majeures :

- L'éducation sanitaire en matière d'hygiène
- L'assistance aux populations en matière d'assainissement et de lutte anti-vectorielle
- Et enfin la police d'hygiène

Concrètement dans le cadre du programme AEP/AHE, le service de l'hygiène a participé activement à la formation des CS, à travers des séminaires organisés à leur intention à Tambacounda en 1997. Ce service a surtout associé le RIU et les CS dans la préparation des quinzaines annuelles de l'hygiène et de la propreté. C'est ainsi que des séances de causerie, d'investissement humain, des opérations de désintoxication avec l'appui logistique et financier nécessaire à ce genre d'opération.

Mais comme la perfection est du domaine de l'irrationnel, le service de l'hygiène a pêché dans l'une de ces prérogatives essentielles : la police d'hygiène. A ce niveau on n'a pas senti la répression nécessaire et suffisante afin de pousser la population à respecter les dépôts officiels d'ordures. C'est uniquement par ce moyen que l'on peut empêcher la prolifération des dépôts sauvages.

Le contrat de ville RIU / Mairie a été une expérience unique en son genre entre la commune d'une part et les populations d'autre part à travers ce partenariat. Cette formule a même été reprise par la suite par l'Agence de Développement Municipal (L'ADM), une agence nationale qui sur

financement de la Banque Mondiale appuie les communes dans la réalisation de leur plan local de développement.

Cependant la réalisation du contrat de ville a montré beaucoup d'incohérences. D'abord au niveau de la commune on a noté un manque réel de volonté politique pour appuyer le réseau des initiatives urbaines et les comités de salubrités dans l'exécution de leur tâche. D'ailleurs elle n'a jamais versé la TEOM comme prévu dans le contrat de ville. Il y a aussi que la multiplicité des centres de décisions administratives avec les différents comités de pilotage du programme et les services déconcentrés faisaient que le RIU perdait beaucoup de temps, pour accéder par exemple au matériel délivré par l'UNICEF. Il y a aussi que le Ministère de la ville a disparu suite à un remaniement. Pourtant il été porteur d'une philosophie innovatrice. Avec son approche quartier dans les stratégies de développement qui devraient à terme érigé les quartiers en collectivités locales décentralisées, sous le couvert de la commune. Le quartier, devrait avoir comme prérogatives d'étudier périodiquement les problèmes du quartier. Les délibérations émanant de ces assemblées de quartier sont donc portées à l'attention du Maire.

Ceci a pour avantage d'amener le Maire à être au diapason des problèmes des quartiers. C'est bien dommage que le projet du Ministère de la ville n'ait pas abouti, mais cela aurait permis au Maire d'en tenir compte lors de l'élaboration des budgets d'orientation et des projets de budgets de la commune. Le Maire serait en phase alors avec les aspirations profondes des populations.

Seulement, cette approche n'a pas disparu, elle est toujours à l'ordre du jour avec l'installation des conseils de quartier. Ces conseils de quartier sont institués à l'image de la Roche sur Yon; (la ville partenaire de Tambacounda, dans le cadre de la coopération décentralisée.)

Entamée par une enquête ménage réalisée sur 4500 foyers de la commune de Tambacounda du 06 au 16 juin 1995, et dont les résultats avaient démontré une réelle nécessité de doter la ville d'un système d'évacuation des ordures ménagères, le programme a pris fin en 2000. Sa mort a été précipitée par les nouvelles autorités élues après l'alternance politique intervenue en mars 2000. Si nous nous basons sur les déclarations du nouveau Président de la République lors d'une tournée économique dans la région de KAOLACK, il déclarait à cette occasion que désormais l'Etat allait s'investir dans le domaine de la gestion de l'assainissement. Parce qu'il aurait constaté que les municipalités éprouvaient beaucoup de difficultés pour rendre les villes propres (déclaration faite le 26 Août 2002).Ce qui constituerait, un recul sur le plan de la politique de décentralisation adoptée par le Sénégal depuis l'indépendance et confirmée avec le nouveau code des collectivités locales voté et promulgué en 1996. Ce nouveau texte de loi transfère des compétences aux collectivités locales dans neuf domaines dont l'environnement et la gestion du cadre de vie. J'ose même dire que cette option risque d'être en contradiction avec la législation et la réglementation en vigueur. Mais pour l'instant il ne s'agit que d'une déclaration d'intention. L'option étatique de la gestion de l'assainissement doit faire l'objet d'une étude préalable devant aboutir à un projet ou un programme bien ficelé en vue de sa matérialisation.

## FICHER DES COMITES DE SALUBRITE DU RESEAU ET DU GIE XAX

<b>Acteurs</b>	<b>Statuts</b>	<b>Champ d'action</b>	<b>Nombre de ménages</b>	<b>Taux d'adhésion</b>
Comité de salubrité	<b>GIE créé en 1996</b>	Quartier Abattoirs 545 ménages	<b>164</b>	<b>30%</b>
Comité de salubrité	<b>GIE N° 198/B</b>	Quartier Gourel Diadie 274 ménages	<b>134</b>	<b>50%</b>
Comité de salubrité	<b>GIE N°123/B créé le 10/05/96</b>	Quartier Pont 1219 ménages		
Comité de salubrité	<b>GIE N°91/B créé le 01/04/96</b>	Quartier Médina Coura 1305 ménages	<b>300</b>	<b>23%</b>
Comité de salubrité	<b>GIE N° 331 créé en 1996</b>	Quartier Liberté 260 ménages	<b>140</b>	<b>54%</b>
Comité de salubrité	<b>GIE N°</b>	Quartier Dépôt 622 ménages	<b>100</b>	<b>16%</b>
Comité de salubrité	<b>GIE N° 177/B créé le 21/06/96</b>	Quartier Camp Navetanes 801 ménages		
Comité de salubrité	<b>GIE N° 117/B</b>	Quartier plateau 790 ménages	<b>90</b>	<b>11%</b>
<b>GIE Xel Ak Xalat</b>	<b>GIE N° 54/B créé le 05/01/99</b>	Quartier dépôt ramassage des déchets plastiques		
<b>ENCOR</b>		Quartiers Abattoirs, Médina Coura, Salikéné (pont) 43		
<b>Réseau</b>	<b>GIE N° 183/B Crée le 17/04/97</b>	La commune 5816	<b>931</b>	<b>16%</b>

## **Unité de Compostage de Tambacounda**



**Elève Technicien Supérieur en Sciences de l'Environnement  
de l'Université de la Roche sur Yon en France,  
en Stage à Tambacounda.  
Ici au Centre de Tri des Ordures  
Juin 2000**





**Objets d'Art et d'Ornement obtenus après recyclage des Déchets Plastiques  
GIE XEL AK XALAT**



## **SECTION IV LE PARTENARIAT MAIRIE /AGETIP**

### **DEUXIEME PHASE**

La deuxième phase du programme de partenariat entre la mairie et l'AGETIP en ce qui concerne la gestion de l'assainissement communal a eu lieu en mai 1999. La différence de ce programme avec le premier, c'est que lors de la première phase, l'AGETIP recrutait elle-même ses collecteurs alors que pour cette deuxième phase elle recrute ses volontaires par l'intermédiaire des comités de salubrités.

Appuyé par le Programme Alimentaire Mondial, le Gouvernement du Sénégal lui a confié son exécution. Elle travaille à son tour en étroite collaboration avec la commune. Les termes du contrat stipulent que la municipalité doit participer en donnant une contrepartie financière égale à 10% du montant total du financement. La PAM fournit des vivres, composés essentiellement de mil, d'huile et de boites de conserves.

Le programme est piloté sur le terrain par l'AGETIP à travers son représentant. Ce dernier est chargé du recrutement des volontaires, de l'organisation du travail, du paiement et de la distribution des vivres après service fait.

Le montant de la contribution que la Mairie doit verser s'élève à Trois millions de francs (3000000 f)

Pour piloter le projet sur le terrain l'AGETIP s'appuie sur les CS en vue de la collecte et du transport des ordures, et sur les délégués de quartier pour le recrutement. Les collecteurs sont motivés par un système de compensation en vivre et en argent.

C'est ainsi que l'agent collecteur reçoit au terme de vingt et un jours de travail, une ration de cinquante cinq ( 55kg ) de mil, vingt quatre ( 24l ) d'huile, huit ( 8 / pots de conserve ) et dix milles francs ( 10000f ) CFA.

Il n'est demandé aucune contribution financière auprès des ménages dans le cadre de ce programme de partenariat. Comme son prédécesseur dans ce genre

d'approche, le deuxième programme de partenariat Mairie / AGETIP se caractérise aussi par la logique de service public et la gratuité auprès des ménages. Ce qui n'est pas viable, nous avons déjà mentionné cela. Ce programme de partenariat a donc pris fin lorsque les vivres du PAM sont finis et que la mairie n'a plus honoré ses engagements dans le versement de sa contrepartie financière. Ce projet est d'ailleurs parti en laissant des arriérés aux volontaires.

## **CHAPITRE III**

### **EVALUATION DU CONTRAT DE VILLE MAIRIE/RESEAU DES INITIATIVES URBAINES**

Pour faire une évaluation de toutes ces expériences de programme de partenariat, la municipalité sur injonction du directeur de l'environnement de la MAIRIE de la ROCHE sur YON a commandité une étude pour voir dans quel sens la ville partenaire de Tambacounda pourrait venir en appoint dans la définition d'une filière viable de gestion de l'assainissement communal.

Ainsi il a été institué dans le cadre de cette étude un comité de pilotage composé de :

- M Souty TOURE représentant de la Mairie de Tambacounda.
- M Mouhamed SOUMARE représentant l'association ENDA (environnement, développement, action dans le tiers monde).
- M Papa Salle Awa DEMBELE représentant le réseau des initiatives urbaines.
- M Jacques AUXIETTE représentant la Mairie de la ROCHE SUR YON

Capitale de la Vendée, Région pays de la Loire France

Après délibérations des conseils municipaux des deux communes, il a été convenu de la signature d'une convention entre les membres du comité de pilotage pour démarrer l'étude. Ce qui fut fait et la convention a été paraphée le 02 Mai 2000.

Le travail pouvait donc commencer. Et en collaboration avec tous les acteurs qui gravitent autour de la question de la gestion des ordures ENDA a pris les services d'un consultant. Ce dernier devait à travers une enquête jauger le niveau de la participation communautaire des populations sous la supervision du réseau des initiatives urbaines.

Sur le plan technique l'étude s'articule autours des trois axes principaux à savoir :

- une étude diagnostique relative à un inventaire sur les déchets par rapport à leur nature et à leur quantité.
- Un inventaire des techniques de collecte en relevant les contraintes et les avantages.

- Un inventaire des techniques de collecte en relevant les contraintes et les avantages.
- Un inventaire des techniques de traitement avec une étude du produit fini s'il y'a lieu et des déchets ultimes.

D'autres axes facultatifs sont relatifs à des propositions de scénarii qui feraient l'objet d'un forum de validation

Le financement de cette étude s'élève à 29070ff réparti entre les deux communes : soit 25000ff de la Mairie de ROCHE SUR YON et 4070ff à la charge de la Mairie de Tambacounda.

### **SECTION I ENQUETE SUR L'ETAT DE SALUBRITE**

La perception des ménages sur l'état de salubrité a été appréhendée par le biais d'une étude. Cette étude a fait l'objet d'une enquête porté sur un échantillon de 220 ménages choisis à travers tous les quartiers de la ville. Cet échantillon nous la jugeons assez représentatif car parmi les personnes enquêtées, on note la présence des jeunes, d'adultes, des personnes âgées, d'hommes et des femmes. De par leurs professions, elles sont des fonctionnaires, des ménagères, des retraités, des sans emplois, des étudiants ou des commerçants. Le choix de ces ménages a été effectué au taux de sondage de 1/20 pour les quartiers dont le nombres de ménages est en dessous de mille et de 1/40 pour les ménages de Médina coura et de Pont qui sont des quartiers qui ont plus de mille ménages. Les 06 autres restants : Abattoirs, Gourel Diadié, Liberté, dépôt, Plateau, et camp Navétanes sont dans le premier lot. Le nombre de ménages enquêtés et l'état de salubrité par quartier sont disposés dans le tableau suivant.

Par ailleurs, le choix des ménages a été fait à partir des maisons qui étaient désignées au tirage aléatoire sans remise. Le tirage des maisons a été effectué après le quadrillage des quartiers en secteurs. Ce que nous avons voulu éviter. C'est la concentration de toutes les maisons choisies dans un secteur qui, si par coïncidence est mal entretenu risquait de porter le même jugement sur les autres secteurs même s'ils sont propres et vice versa. Il en résulterait un biaisage de l'information.

## SECTION II : RESULTATS DES ENQUETES

Le tableau ci dessous montre que les avis des personnes enquêtées sont partagés sur l'état de salubrité de leurs quartiers avec de fortes prédominances.

Perception sur l'état de salubrité des quartiers.

Etat de salubrité Quartier	Très propre	propre	Assez propre	Sale	Très sale	Nbre de ménages	Ménages enquêtés
Pont	00	06	07	17	00	1219	30
Liberté	00	07	03	03	00	260	13
Abattoirs	00	08	06	08	00	545	22
Gourel Diadié	00	04	06	04	00	274	14
Plateau	00	13	08	18	00	790	39
Dépôt	00	05	13	12	00	622	30
Médina coura	00	06	18	08	00	1305	32
Camp Navétane	00	11	10	19	00	801	40
Total	00	60	71	89	00	5816	220
Pourcentage	00	27,3	32,3	40,4	00	100	100

Sources Rapport ENDA / Ecopop 2000

L'enquête a produit des résultats qui attestent la perception différente des ménages par rapport à la salubrité de leurs quartiers. En effet, sur les huit quartiers que compte la ville, trois à savoir les quartiers. Pont, Plateau, ainsi que Camp Navétanes ont été jugés très sale. Parallèlement trois autres quartiers c'est à dire Gourel Diadié, Dépôt et Médina coura ont été qualifiés d'assez propre, moyen ou passable.

Seulement une particularité a été noté il s'agit du quartier abattoirs qui est considéré comme étant propre et sale en même temps par le même nombre de ménage. Seul le quartier Liberté a été reconnu par plus de la moitié des



personnes enquêtées comme étant propre donc avec un état de propreté jugé satisfaisant. D'une manière générale, la majorité de l'échantillon et par extension, de la population pense que leur ville est sale. 40,4% des personnes enquêtées le confirment, alors que 32,3% pensent qu'elle est passable et 27,3% la considère comme propre. Cette diversité d'opinion révèle que l'insalubrité ne se présente pas de la même manière dans tous les quartiers ou dans tous les secteurs de quartiers. Par conséquent la ville peut être propre par ci et mal propre par là.

Ce qui démontre encore une fois l'acuité dans laquelle se trouve la ville pour régler les problèmes de l'assainissement.

### **SECTION III EXPERIENCES DANS LA GESTION DE LA FILIERE DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL**

La première force qui apparaît au regard des différents programmes est l'intervention de plusieurs acteurs. La démarche pluri-acteurs est encouragée pour mieux faire ressortir le cachet communautaire. Elle se caractérise par une implication des services techniques étatiques et une valorisation de la participation communautaire à travers la participation des comités de salubrité et des ménages. Cette force est aussi ressortie avec la démarche de partenariat local qui a entraîné l'association d'acteurs d'origines diverses pour venir à bout du problème de l'insalubrité. Cette gestion commune est matérialisée par la mise en place des comités de pilotages au niveau régional, Départemental, chargés de piloter le programme AEP/AHE.

Un autre enseignement fort à tirer de ces expériences est la reconnaissance sociale des comités de salubrité. Les jeunes qui les composent sont crédités d'une bonne appréciation de la part de la population dans la mesure où toutes leurs actions concourent à rendre propre les quartiers. Une telle attitude ne peut



qu'entraîner la satisfaction des ménages même si les résultats de leurs investissements sont moindres. Cependant la mobilisation des jeunes dans les quartiers traduit leur volonté à apporter leur contribution pour la bonne marche de la cité et ce d'autant plus que leur rémunération sont tellement insuffisantes surtout dans le cas du deuxième programme de partenariat MAIRIE / AGETIP, qu'on les confond aisément à des bénévoles.

La valorisation du statut social des acteurs est un aspect positif de ces programmes. Au cours de leurs exécutions il a été enregistré une création d'emploi entraînant une distribution de revenus permettant aux agents des CS, Chefs de quartiers, aux GIE Xel ak Xalat, d'accéder aussi infime soit-il à des revenus et à des denrées de premières nécessités.

A ce titre de deuxième programme de partenariat à créer chaque mois 210 emplois et depuis son démarrage jusqu'à son terme, il en créera 7.560.

En sus de cette distribution de revenus, les programmes en question ont permis aux acteurs de bénéficier de compétences techniques, d'expertises avérées dans la filière de la gestion de l'assainissement communal.

L'acquisition de ces compétences s'est faite au travers :

D'un séminaire d'auto encadrement des CS qui a été organisé du 23 au 25 avril 1996, séminaire au cours duquel ils ont été formés en gestion, micro- planification, animation, entretien des animaux de traite, la formation de deux femmes en recyclage des déchets plastiques. Deux agents des CS du Camp Navétanes et du Plateau ont été formés en technique de compostage et embouche bovine. Quatre séminaires thématiques ont été aussi organisés avec la participation de six comités de salubrités

- Deux micro-projets présentés après la formation par les CS de Médina Coura et du Plateau ont été financés à hauteur de cinq cent mille francs (500.000 F CFA)
- Parmi les autres réalisations du programme AEP/AHE, on peut noter :

- Une opération « ville propre » a été organisée pendant deux jours (21 et 22 juillet) et a permis d'enlever 1650m<sup>3</sup> d'ordures.
- Un concours théâtral a été organisé dans la même période sous la supervision du centre culturel et du service régional de la jeunesse et des sports et les trois meilleurs ont été primés.

Ce sont là des activités prévues et exécutées dans le plan d'action de 1996.

Un autre enseignement fort à souligner est la réaction positive de la population à travers les ASC et les GPF ou simplement par des particuliers avec lesquels beaucoup de séances d'investissement humain « Set Setal » ont été organisées à travers tous les quartiers ( Plateau, à la chaîne 06 de la RTS, à Gounass, le long de la voie ferrée, à la gare routière, à Médina Coura etc.) avec l'encadrement soit du réseau des initiatives urbaines ou des comités de salubrités, qui à l'occasion leur octroie le petit matériel de collecte et de nettoyage.

La municipalité a aussi organisé des « opérations coup de poing » aidée en cela par des particuliers qui disposent de camions bennes ou de pelles mécaniques c'est le cas souvent avec la pelle mécanique de Samba TALL ou la pelle mécanique de la régie des chemins de fer au niveau de la gare ferroviaire.

Une appropriation partielle des programmes par le dynamisme des acteurs communautaires atteste de leur degré d'implication dans ce système. Ainsi pendant l'exécution du programme AEPAGE, les CS ont eu de sérieux problèmes avec les charrettes distribuées par l'UNICEF. D'abord parce que les charrettes allouées par l'UNICEF n'étaient pas adaptées aux spécificités du milieu soit parce qu'elles étaient trop lourdes avec deux ou quatre pneus et un système de bennage, ou bien parce que leur mode de traction à deux ânes était inconnue à Tambacounda. De ce fait la plus part des ânes ont succombés après deux mois seulement de travaux intenses. Les charrettes perdaient leurs écrous de roulement que les comités se devaient de les changer constamment.

Certains GIE ont aussi réagi à cette situation en louant ou en achetant des charrettes locales plus adaptées aux conditions du milieu et des ânes plus aguerris (comités de Camp Navétanes, Plateau et Abattoirs).

D'autres ont tout simplement modifié les charrettes à quatre roues de l'UNICEF pour les rendre plus opérationnelles. L'implication de plusieurs acteurs, dans la gestion des ordures ménagères a pour effet de faire prendre conscience les jeunes citadins du créneau porteur que constitué le secteur de l'assainissement. Il en a résulté l'émergence d'initiatives privées comme celles d'OUMAR LY. Il est en phase de réussir son parti car le nombre de ses abonnés augmente continuellement. Il en est à deux quatre vingt huit (288) clients parmi lesquels on note cent cinquante (150) fonctionnaires, cent cinq (105) commerçants, dix sept (17) retraités et seize (16) sans emploi. Il déclare pouvoir en faire plus s'il était appuyé par un partenaire.

Il y a aussi la réussite du comité de Liberté qui est aujourd'hui passé au stade de petite et moyenne entreprise (PME) avec en plus de ses clients traditionnels constitués par les ménages, il dispose de contrats ça et là avec des sociétés de la place. Ce qui a considérablement augmenter son chiffre d'affaire.

La démarche pluri- acteurs, autant qu'elle constitue une force n'en demeure pas moins une faiblesse. En effet la stratégie de mobilisation de la participation locale menée par chaque programme, relève une diversité d'approches tantôt semblables, tantôt contradictoires. Ainsi le programme MAIRE/ AGETIP première phase avait privilégié dans sa démarche une gratuite de la participation des ménages.

Sitôt à sa fin, le CONTRAT DE VILLE MAIRIE / RESEAU DES INITIATIVES URBAINES qui entre en jeu, adopte une démarche s'appuyant sur la contribution financière des ménages. Puis la deuxième phase du programme MAIRIE / AGETIP collecte les ordures ménagères à son tour sans demander de contre partie pécuniaire aux ménages. Il ressort de ces approches un manque d'uniformité voire une opposition entre les différents programmes qui se succèdent. Les différentes expériences devraient être complémentaires

pour être efficaces et adopter la même stratégie pour enclencher une dynamique de participation communautaire. Tel n'est pas le cas et ils ont créé une confusion monstre au niveau des ménages. Ils se sont développés de ce fait une réticence pour adhérer au CONTRAT DE VILLE. Les ménages ont été de tout temps habitués à la gratuité de la collecte de leurs ordures ménagères par la Mairie d'abord et par l'AGETIP ensuite. Ils ne voyaient pas la raison de participer financièrement d'autant plus que la salubrité publique est une mission première à laquelle la Mairie doit s'acquitter. Encore qu'ils participent en payant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La nature du site de Tambacounda commune n'aide pas à une bonne collecte des ordures ménagères. Le terrain y est accidenté du fait d'innombrables ravins creusés par les ruissellements des eaux des pluies. En outre tous les quartiers à l'exception de Gourel Dadié, Liberté et Plateau sont situés sur des versants. Les quartiers non cités quant à eux, se trouvent sur les revers de trois plateaux qui surplombent la ville.

Les routes sont impraticables par endroit durant la saison des pluies car elles deviennent boueuses. Devant un terrain aussi difficile, le matériel à utiliser devra être approprié, c'est à dire adapter aux réalités du terrain. Dans ce cas il doit être conçu à Tambacounda pour mieux répondre à ces exigences physiques et partant, faire la promotion de l'artisanat local.

Le matériel de collecte a été insuffisant dans le cadre de la deuxième phase du programme de partenariat entre la MAIRIE et l'AGETIP. Le petit matériel de collecte des ordures (brouettes, pelles, pics etc.) sont en déficit et les manœuvres ne sont pas équipés en masque à nez et à bouche. Il en résulte une irrégularité dans la collecte, un non-respect du travail et une exclusion de certains secteurs de quartiers du service de ramassage des ordures ménagères. C'est le cas du secteur de Afia dans le quartier Plateau. De ce fait des arrêts de travail sont observés à chaque fin du mois à cause du retard que connaît la livraison de la ration aux agents des comités de salubrités.

Les différentes expériences portaient en elles-mêmes les germes de leur échec depuis le début de leur exécution. Elles sont conçues sur la base d'une organisation à circuit fermé comportant des niveaux d'interventions précises. Alors il est constaté que certains maillons de cette chaîne ne seraient pas fonctionnels et des acteurs, comme la municipalité et les comités de salubrité ne font pas correctement leurs tâches. Ainsi la phase de traitement des ordures n'a jamais été effectuée à cause de la non fonctionnalité de l'usine de compostage et du centre de tri. L'irrégularité dans la collecte des ordures ménagères et de celles de dépôts relais a entraîné une prolifération des dépôts sauvages et une surcharge de ces derniers. Les dépôts relais s'accumulent en ordures ménagères de toutes sortes à tel point qu'il devienne de plus en plus proche des maisons et des lieux publics comme au niveau de l'école élémentaire du quartier Gouye.

Les places publiques, écoles, marchés, hôpitaux ne sont pas encore pris en compte dans les systèmes de collecte institués par les projets. En outre, la taille des quartiers fut un handicap lourd dans la performance des systèmes mis en place. Les CS ont éprouvé toutes les peines du monde pour rendre leurs quartiers salubres. Une collecte de proximité ne pourrait être assurée par tous les GIE en raison de leurs ressources matérielles limitées et de l'étendue des quartiers. Sur ce registre seul le GIE de Liberté a réussi à assurer la propreté de son quartier moins vaste, ainsi que du fait de plusieurs facteurs :

- Quartier résidentiel
- Présence de beaucoup de fonctionnaires
- Présence de la quasi-totalité des services
- Participation régulière des ménages
- Quasi-absence des problèmes physiques
- Dynamisme dans la collecte

La réussite du CS du quartier Liberté est surtout due à sa capacité à étendre ses activités au delà de sa mission originelle de collecte et de transport des ordures ménagères. En effet, le GIE a développé ses actions en s'occupant de l'entretien

et du nettoyage de certains services publics et privés de la places, et en entretenant des relations de partenariat avec un ONG le GADEC (Groupe d'Action pour le Développement Communautaire). Ce partenaire lui a financé le montant d'un million cinq cents francs (1.500.000 fr) pour l'achat d'un moulin à mil.

Il dispose aussi d'un contrat de nettoyage avec la SDE de cent mille francs (100.000 fr), avec la SENELEC, le PROMER, le Conseil Régional.

Cependant, tous les comités de salubrité connaissent un déficit de communication avec les ménages de leurs quartiers. Depuis leur mise sur pied au cours des assemblées générales de leurs quartiers, des réunions d'informations ne sont plus tenues par le GIE pour mettre les habitants au parfum de leurs activités. Depuis lors, les membres du bureau des comités ne sont pas renouvelés. Par ailleurs, la participation des jeunes et des femmes, cibles privilégiées du programme et assez faible dans les bureaux. Sur tous les comités, seuls deux (2), en l'occurrence ceux de Liberté et de Gourel Diadié sont dirigés par des personnes de moins de trente cinq ans (35). Sur tous les CS seul un est dirigé par une femme : il s'agit du comité du Camp Navétanes et sur les soixante quatre (64) postes de responsabilités pour l'ensemble des GIE, les femmes en occupent onze (11) dont six (6) sont des adjointes.

La volonté politique a fait défaut durant tout le processus pour appuyer le système des organisations communautaires. A ce propos la mairie reconnaît ne jamais rétrocéder les 50% de la taxe sur les ordures ménagères aux comités sous formes de subventions. Le réseau des initiatives urbaines a rencontré d'énormes difficultés pour amener la mairie à respecter le contrat de ville qu'elle a même signé.

La faible participation des ménages au cours du CONTRAT DE VILLE a entraîné une fragilisation des GIE de salubrité. Le manque d'adhésion des populations est unanimement considéré comme l'une des causes principales d'échec du projet. Le taux de participation est faible car sur 5.816 ménages présents à Tambacounda,

seuls 16% ont adhéré au projet. Liberté est le seul quartier où le taux dépasse les 50%. Le record le plus faible est enregistré au niveau du Plateau avec 11%.

Les raisons de non adhésion évoquées par les populations sont variées. D'abord elles pensent ne pas être préparées par une intense campagne de sensibilisation. En effet, malgré l'envergure du programme, seules deux (2) séances de sensibilisation ont été organisées et financées par l'UNICEF en raison de dix mille francs (10.000 fr) chacune. Ce nombre a été jugé insuffisant par les ménages pour faire passer correctement le message.

La presse à travers la chaîne VI de la RTS n'a pas été associée au programme de sensibilisation des populations

Les ressources financières de la quasi-totalité des GIE, émanaient uniquement des contributions financières d'un nombre assez restreint de ménages qui adhéraient. Celles là étaient irrégulières et diminuaient de mois en mois. Cela a eu des répercussions sur la bonne marche du projet dans la mesure où les comités ne pouvaient pas faire face à leurs charges de fonctionnement. Le paiement des pécules, la maintenance du matériel et l'alimentation du bétail se chiffraient entre cent quarante mille francs (140.000 F) et cent cinquante mille francs (150.000 F) CFA selon les comités. Les contraintes financières ont commencé à apparaître après deux mois d'activités pour être effectives après huit mois. Après, sur un an exercice, la totalité des comités sauf celui de Liberté, ont enregistré des arriérés de paiement en vers les charretiers et les collecteurs allant de cent quatre vingt quinze mille francs (195.000F) à quatre cent mille (400.000F). La non adhésion des ménages est due à leurs faibles pouvoirs d'achat, voir à la pauvreté mais aussi par l'attitude de certains comités qui ne sont pas réguliers dans la collecte ou le sont seulement à l'approche de la fin du mois ; Ceci pour pouvoir récupérer la contribution financière.

En conclusion partielle les différents programmes n'ont pas ressenti l'intérêt de faire appel au Groupement de Promotion Féminine (GPF) et aux Associations Sportives et Culturelles (ASC) en tant qu'acteurs vu leur compétence et leur

capacité de mobilisation. Il en est aussi de même du centre d'enseignement technique féminin (CRETEF)

#### **SECTION IV : SUGGESTIONS DU FORUM POUR UNE REORGANISATION DE LA FILIERE DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL.**

Le forum tenu les 17 et 18 juin 2000 au CDEPS de Tambacouda a été l'occasion saisie par les participants non seulement pour faire un bilan d'étape mais faire des suggestions importantes en vue de redéfinir une stratégie pour une meilleure gestion de la question de la collecte des ordures ménagères communales.

La prise en compte des suggestions du forum entraîne inévitablement une modification profonde au point de tenter une nouvelle expérience comme la privatisation partielle de la filière de gestion de l'assainissement. C'est ainsi que la commission : THEMATIQUE GESTION DES DECHETS était composée de deux ateliers.

- Le premier atelier devait réfléchir sur la filière de collecte et de traitement ainsi que sur le problème de la participation communautaire à la collecte.
- Le deuxième atelier devait quant à lui travailler sur le partenariat et le financement.
- Les débats ont été riches et constructifs et ont permis de faire beaucoup de propositions pour une prise en charge efficace de la filière.

C'est ainsi que des échanges ont révélé une désorganisation du système de collecte, et un manque de moyens matériels et logistiques, au niveau de la commune, comme au niveau des comités de salubrité. C'est pour quoi, les participants ont unanimement reconnu la nécessité d'instaurer un système de concession privée dans lequel la municipalité délègue ses compétences à une entreprise. On se situe surtout au niveau de la deuxième phase du processus de collecte c'est à dire du dépôt relais au dépôt central. L'entreprise devra



cependant préserver les acquis et renforcer les initiatives locales en associant étroitement le RIU et les CS par le truchement du système de la sous-traitance. Elle devra aussi s'appuyer sur les expériences réussies de rémunération du service par les ménages. Les ménages ont montré leur disponibilité à payer en plus une redevance mensuelle.

Cependant le paiement doit être revu à la baisse pour qu'il soit accessible à toutes les catégories sociales. Dans ce cas cinq cent francs (500F) par mois semblent être la somme idéale pour faire adhérer la grande masse.

La municipalité sera le maître d'oeuvre. Elle devra réglementer et contrôler les opérations et procédures de mise en œuvre des actions sur le terrain. Ceci nécessite une réelle volonté politique de régler la question de la salubrité de la ville. Elle doit enfin rétrocéder la moitié de la TEOM au RIU.

Le service de l'hygiène aura pour rôle principal de mettre sur pied une police d'hygiène, pour lutter contre les dépôts sauvages.

L'entreprise aura un rôle de concessionnaire et d'opérateur. Elle entreprend des actions concrètes sur le terrain et par rapport au RIU et les CS.

Les ménages qui sont à l'origine de la production interviennent dans la participation financière et le conditionnement à domicile. Ce dernier point a d'ailleurs été identifié par les participants comme étant le premier problème de la collecte. Pour y remédier : il faut impérativement une généralisation de la poubelle en plastique trouée, pour éviter qu'elle soit utilisée à d'autre fin, au niveau des ménages. Cette charge revient à l'entreprise.

Par ailleurs, la fréquence dans le circuit d'enlèvement des ordures ménagères constitue un goulot d'étranglement aux yeux des participants. Il est ressorti qu'un zonage de la ville est indispensable, car les comités éprouvent d'énormes difficultés pour couvrir tout le quartier dont ils ont la charge. Il faut aussi une formalisation des circuits et des fréquences et ce d'autant plus que la ville jouit d'une bonne expérience réussie en matière de pré-collecte.

Dans cette dynamique, les comités de salubrité et l'entreprise devront travailler en étroite collaboration. En outre, le problème de l'existence des dépôts relais et sauvages dans les quartiers a été jugé comme une situation préoccupante par les participants. Le remède le plus approprié pour ce point précis demeure l'aménagement des stations de transfert et de déchetteries dans la ville. Cette solution est facilitée par l'existence d'espaces d'accès facile dans la commune. Dès lors, il appartiendra à la Mairie, à l'Entreprise en partenariat avec les différents acteurs concernés de les répéter et de les aménager.

Le traitement et la valorisation des déchets souffrent également de plusieurs maux. Les participants à l'atelier l'ont bien appréhendé ; Ils notent une absence de ces activités dans toute la commune. Pourtant des opportunités locales sont réelles et sont matérialisées par l'existence de GIE de recyclage, de débouchés garantis pour le compost avec l'existence dans la ville de deux structures comme l'Association des Producteurs de la Vallée du Fleuve Gambie (A.PRO.VA.G.) qui s'occupe de la culture de bananes dans les terres neuves et la SODEFITEX qui s'occupe de la culture du maïs et du coton. L'existence d'une unité de compostage est aussi une opportunité à saisir.

C'est pourquoi le forum a retenu le démarrage immédiat de l'usine de compostage. Il est impératif d'identifier et d'aménager une décharge pour les déchets et les activités de recyclage (métaux, papiers et sachets plastiques).

L'atelier a aussi réfléchi sur la participation communautaire à la collecte des ordures ménagères : il est apparu que le comportement du citoyen n'est pas des meilleurs face aux ordures sur tout l'espace communal. Pour vaincre cela, la généralisation de l'éducation environnementale à l'école par le biais du projet de formation à l'initiative environnementale qui a démarré ses activités dans la commune, permettra d'associer plus largement les enfants à la gestion de l'environnement qui sera le leur demain.

Les séances d'information, d'éducation et de communication (I.E.C.) sont aussi efficaces pour venir à bout du mauvais comportement des citoyens. Ces séances de mobilisation sociale devront s'appuyer sur des opportunités déjà existantes

comme la vie associative très dynamique dans la localité (ASC, GPF, CS). Mais il est possible d'utiliser les communicateurs traditionnels dans les cérémonies familiales, les radios locales, les personnes ressources relais. Cet objectif de généralisation de l'éducation environnementale s'appuiera sur stratégie d'animation permanente à construire avec l'ensemble des acteurs.

Il a été noté une absence de dialogue dans la commune. D'où l'urgence de mettre en place un cadre de concertation qui aura en charge de provoquer des consultations régulières pour la mise en cohérence de toutes les interventions ainsi qu'une bonne circulation de l'information auprès de tous les acteurs.

La question des moyens financiers à mobiliser pour la mise en place d'un tel système a été abordée par les participants. Malgré la précarité de ses moyens, la municipalité a été fortement interpellée. Le forum a retenu que la MAIRIE doit être plus dynamique et plus volontariste dans ce domaine en terme d'affectation de la moitié de la TEOM, de subventions aux RIU et aux CS de recherche de partenaires surtout au niveau de la coopération décentralisée.

D'autres types d'activités peuvent être organisé comme des concours de théâtre, de « set sétal », la coupe du Maire pour le secteur ou le quartier le plus propre dotée d'un prix avec une somme à déterminer par les autorités municipales etc.

### **SECTION V SUGGESTIONS PERSONNELLES POUR UNE REORGANISATION EFFICACE DE LA FILIERE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL.**

En ma qualité de **PRESIDENT** du réseau des initiatives urbaines, mon intervention lors du forum a tourné autour d'une responsabilisation plus accrue des comités de salubrité. Vu leurs expériences dans la collecte des ordures ménagères. C'est pourquoi, je n'ai pas jugé opportun l'arrivée d'une entreprise pour suppléer la municipalité au niveau de la deuxième phase du processus, dans ses obligations de transfère des ordures des dépôts relais au dépôt central.

Ceci me semble problématique, car, il est vrai que les dépôts relais doivent disparaître du visage de la ville parce qu'ils rendent invisibles tous les efforts des acteurs pour rendre la ville propre. Cependant, la solution proposée avec les camions de l'entreprise me semble tout aussi hypothétique vu les problèmes de coordination que cela peut créer. Les comités de salubrités travaillant avec des charrettes à traction asine. Ce qui va à mon avis créer des lenteurs et des incoordinations. Je pense que la leçon a été donnée par le CS du quartier Liberté et l'entreprise de collecte d'ordures de OUMAR AZIZ LY. C'est pourquoi je suggère une responsabilisation entière des CS, des ménages, au dépôt central. Mais avec un appui conséquent de la part de la municipalité, qui doit redéployer dans un premier temps la logistique communale au niveau des CS et dans un moyen terme avec la coopération décentralisée trouver des tracteurs même si cela doit être remboursé, selon des modalités qui feront l'objet d'accord.

La responsabilité du RIU se situera aussi bien en amont qu'en aval. En amont, comme le stipule le contrat de ville, et en aval au niveau de l'unité de compostage. A ce niveau il devra s'occuper de tri, de revalorisation, et commercialisation des produits finis.

La municipalité versera en ce moment la totalité de taxe d'enlèvement des ordures ménagères au RIU ; se le partagera avec les comités de salubrité.

Cela aura l'avantage d'alléger le processus, avec une responsabilisation accrue des jeunes qui composent essentiellement les comités de salubrité. Ce qui réglera concomitamment la lancinante question de l'emploi des jeunes, si l'on sait tout le mal qu'éprouve l'ETAT en général, et les collectivités locales en particuliers, pour vaincre le chômage des jeunes.

Ce qui nous amène logiquement à une redéfinition du schéma organisationnel de la collecte, qui s'établira comme suit si ce système est adopté :

Comme toujours, le conditionnement à domicile des ordures est à la charge du ménage. Les ordures collectées sont transportées par les CS directement au dépôt central, et non vers un dépôt relais ou vers des camions stationnés.

La deuxième phase est de la responsabilité du RIU c'est-à-dire le tri et le recyclage. A ce niveau des préposés au compostage pourraient créer des GIE ou des entreprises spécialisées dans cette activité.

## **CONCLUSION**

On le voit donc bien, l'expérience vécue à Tambacounda, commune rurale du Sénégal des profondeurs en terre Africaine, montre que la remise en cause de la notion de développement, à l'aube du siècle pouvait bien se justifier. Notre champ d'observation est l'environnement dans une approche globale. L'environnement dans l'une de ces réalités les plus manifestes le cadre de vie des populations.

Nous savons que la fonction essentielle du ménage dans le système économique, c'est la consommation.

C'est-à-dire la destruction des biens et services produits par les autres agents économiques, nous l'avons déjà dit.

Cette destruction entraîne la disparition d'une partie des biens, et laisse des résidus. Ces résidus sont les ordures ménagères. Il est donc évident que vu le nombre de ménages à l'échelle d'un quartier, les ordures posent problèmes. Cela devient plus grave si le problème est reporté à l'échelle de la ville. Rappelons qu'à Tambacounda nous avons huit quartiers et plus de cinq milles ménages. Ces derniers produisent donc des ordures en quantité industrielle, chaque jour. Il en résulte que les saletés et les immondices s'accumulent. Il est donc impérieux de trouver une solution durable. Pour ce faire, la mise en place d'un système viable de collecte et de transport des ordures est nécessaire.

Ces déchets doivent être traité et recycler. Voilà l'une des innovations majeures du vingtième siècle, pour trouver une solution au spectacle effroyable des montagnes d'ordures qu'on peut voir dans les villes Africaines. La décharge de « Mbeubeuss » dans la banlieue Dakaroise a démontré tout le danger de l'accumulation des ordures. Avec tout le péril lié à cet état de fait, péril lié à la pollution de la nappe phréatique par exemple, ce qui rend l'eau non potable. Un drame que vivent les populations établies aux environs de la décharge. Une raison supplémentaire pour les initiateurs de ce programme à jumeler, voire intégrer l'assainissement et l'accès à l'eau potable dans un seul et même projet.

Et ceci nonobstant tous les problèmes sociaux constatés, et dus à l'existence de cette décharge. Le traitement des ordures semble être donc la grande trouvaille. Mais en fait qui est ce que traiter les ordures ?

Traiter les ordures signifie, trier les ordures pour séparer les déchets biodégradables des déchets ultimes ; les déchets papiers, des déchets plastiques. Après cette opération de tri, on passe à la deuxième phase.

Il s'agira alors par une technique particulière de transformer les déchets biodégradables en engrais organique. Cet engrais organique peut être utilisé dans l'agriculture et dans le maraîchage en vue de la fertilisation des sols. Cet engrais organique peut valablement concurrencer l'engrais chimique dans le secteur primaire.

Les déchets plastiques très nocifs pour l'environnement peuvent être transformés en objet d'art, nous l'avons vu avec le GIE Xel Ak Xalat.

Toutes ces activités sont positives pour la communauté. Il appartient donc aux autorités communales et aux populations de saisir cette opportunité.

Il faut donc bien sensibiliser les jeunes pour les insister à s'investir dans la filière de gestion de l'assainissement.

Pour cela il faut professionnaliser le secteur de la collecte et de la transformation des ordures. Car l'expérience du contrat de ville entre le réseau des initiatives urbaines et la Mairie à favoriser l'éclosion de deux fonctions :

La fonction de collecteurs et de celle de recycleurs. Les collecteurs ont pour rôle de transporter les ordures des ménages vers les dépôts relais ou vers le dépôt central. Tandis que les recycleurs ont pour rôle de les transformer.

La viabilité du système est quasiment assurée, car les retombées financières émaneront de plusieurs secteurs : des ménages, et des partenaires. Le reste est un problème de gestion et de culture d'entreprise. Des recherches effectuées par des chercheurs sénégalais ont démontré que d'autres pistes peuvent être explorées. Avec par exemple l'invention de l'ingénieur en génie civil,



Baye samba Lô à savoir, la fabrication de briquettes de déchets combustibles à partir des ordures. La vulgarisation de cette technique pourrait permettre à coût sûr, une lutte plus efficace contre la désertification surtout avec l'exploitation abusive des nos forets auquel on assiste avec la production de bois de chauffe. Semble t'il aussi qu'il est possible d'obtenir de l'électricité à partir des ordures, par la récupération du gaz méthane quelles renferment .l'expérience aurait produit des résultats au Togo avec l'appui d'une organisation non gouvernementale suisse dénommée Emmaius. Si cette expérience était vulgarisée, cela pourrait solutionner la lancinante question de l'électrification rurale et peri-urbaine en Afrique. Des possibilités immenses s'offrent aux décideurs et aux organisations non gouvernementales dans ce secteur pour résorber les chômages des jeunes. Ce qui leur permettre à terme de contenir la demande sociale, qui est ce nouveau parti imaginaire d'opposition, redoutable pour les gouvernements contemporains. La filière de l'assainissement est une filière rentable, elle est créatrice de biens et de services, elle dispose d'une matière première : les ordures ménagères.

# ANNEXES

## REFERENCES

- Documents du séminaire de lancement de Thiès du programme AEPAGE  
Mars 1996
- Documents du séminaire d'auto encadrement des comités de salubrité  
Mars 1996
- Documents de l'atelier sur la collecte et le traitement des déchets dans le  
cadre de la coopération décentralisée: (Latitudes, Rencontres  
internationales de la Roche sur Yon). Juin 2000
- Documents de la conférence de Madame THA THU THUY ;  
  
*Thème* : La nécessité de changement dans la gestion des déchets en  
Afrique. (1999)
- Procès Verbaux des réunions du Réseau des Initiatives Urbaines. (1996 à  
2000)
- Procès Verbal du forum social de Tambacounda ;  
  
*Thème* : La réorganisation de la filière des ordures ménagères (Juin 2000)
- Le contrat de ville Mairie / RIU (1997)
- Résultats enquêtes ménages réalisés du 06 au 15 juin 1995 à  
Tambacounda.
- Rapport Enda Ecopop (2000)

**REPUBLIQUE DU SENEGAL  
REGION DE TAMBACOUNDA  
VILLE DE TAMBACOUNDA  
RESEAU DES INITIATIVES URBAINES  
DE TAMBACOUNDA  
FICHE SIGNALITIQUE**

**CARTE D'IDENTITE DU RESEAU ET DES COMITES**

**I. DENOMINATION :**

Date de création :

Statut :

N° de récépissé :

Location : quartier ?

**II. ORGANISATION**

Bureau : Président

Secrétaire Général :

Trésorier :

Secrétaire à l'organisation

Autres membres :

**III. CHAMP D'INTERVENTION**

Nombre de ménages dans le quartier :

Nombre de ménages adhérents :

**IV. LES RESSOURCES**

Financières

Matérielles

**IV. LES ACTIONS DU COMITE**

Nettoyage

Lieux

**VI. SENSIBILISATION**

**V. LES CONTRAINTES**

Sur le plan matériel :

Sur le plan financier :

Sur le plan organisationnel

Sur le plan socioculturel

**VII. LES PARTENAIRES**

Dans la ville

Au niveau national

Au niveau international

**VIII. QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES ?**

